

# BAC TECHNO STAV

« Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant »

Spécialité « Production »

PAR LA VOIE SCOLAIRE

au LEGTA de La Côte Saint André



La Côte  
Saint-André

établissement agricole **public**



**100 %**

Réussite Bac STAV  
2022



## TAUX DE RÉUSSITE

Session 2022 : 100 %

Moyenne des 3 dernières années : 100 %



## DURÉE

2 ans (première et terminale)



## EFFECTIF

27 à 32 places selon les années



## CONDITIONS D'ADMISSION

Après une classe de seconde générale et technologique.

Pour les candidatures extérieures à notre établissement, la procédure d'affectation (Affelnet) est gérée par le lycée d'origine, à l'aide de la fiche navette d'orientation qui est remise aux familles par l'établissement dans lequel l'élève est scolarisé. (\*)

Attention ! Les classes du lycée agricole sont considérées comme des classes à « effectif limité ». Il faut donc obligatoirement les positionner en premier vœu, dans l'ordre des choix d'orientation, en vue d'une demande d'inscription.



## BOURSES NATIONALES

Elles sont accordées par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, sous condition de ressources des parents.

Le dossier de demande de bourse est à rendre avec le dossier d'inscription.

(\*) Nous vous demanderons toutefois de prendre contact avec nous pour un entretien et un dossier de positionnement.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION / POURSUITE D'ETUDES

Le baccalauréat technologique série STAV « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant » permet l'acquisition d'une culture scientifique, technologique et humaniste, commune à l'ensemble des domaines couverts par l'enseignement agricole.

Cette série du baccalauréat technologique **prépare à la poursuite d'études** dans les cycles de l'enseignement supérieur court ou long. Elle peut permettre d'intégrer les classes préparatoires à l'enseignement supérieur agricole (classes préparatoires, Technologie Biologie TB), de poursuivre des études universitaires courtes (BUT, ...) et longues (dans le cadre du schéma LMD), de préparer un brevet de technicien supérieur.

Cette série du baccalauréat technologique prépare à la poursuite d'études en lien avec :

- les métiers de l'agriculture,
- les métiers verts (*professions dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser et corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement*),
- les métiers du paysage,
- les métiers de l'agro-alimentaire,
- les métiers en lien avec les biotechnologies,
- les métiers de services en milieu rural,
- les métiers de la santé humaine.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Un stage obligatoire de 5 semaines : 3 semaines en exploitation agricole et/ou dans une structure en lien avec la production et 2 semaines dans une structure en lien avec le projet d'orientation.
- L'équivalent de 3 semaines de stage collectif encadré par les enseignants.
- Des journées thématiques dédiées à l'éducation à la santé et au développement durable.
- Une unité facultative de « mobilité internationale » qui peut valider les résultats d'une période de formation en milieu professionnel effectuée à l'étranger.
- Une unité facultative « engagement citoyen » qui peut valider une implication régulière dans un projet, une activité ou une cause qui s'inscrit dans une démarche d'engagement concrète reposant sur des valeurs fortes de respect des droits individuels et collectifs en cohérence avec les valeurs de la République et permettant le développement d'actions au bénéfice d'autrui et/ou de l'environnement.



## OBTENTION DU DIPLÔME

**Contrôle continu pour 40 %** de la note finale (disciplines non évaluées lors des épreuves finales).

**5 Epreuves Ponctuelles Terminales (EPT) pour 60 %** de la note finale : 1 épreuve anticipée de français écrite et orale en première et 4 épreuves en terminale dont 1 épreuve orale et 3 épreuves écrites : philosophie, gestion des ressources et de l'alimentation (S1), territoires et technologie (S4).

## PROGRAMME DE LA FORMATION

	Intitulé des matières	En première	En terminale
<b>ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>  (Heures hebdo.)	Français	3,5 h	/
	Philosophie	/	2 h
	Histoire – Géographie + EMC	1,5 h + 0,5 h	1,5 h + 0,5 h
	Education Socio-Culturelle (ESC)	1 h	1 h
	Langues vivantes A & B	3,5 h	3,5 h
	Mathématiques + Informatique	3 h + 1 h	3h + 0 h
	Education Physique et Sportive	2 h	2 h
	Pluridisciplinarité	2,5 h	2,5 h

	Module	Intitulé des matières	En première	En terminale
<b>ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ</b>  (Heures hebdo.)	S1 – Gestion des Ressources et de l'Alimentation	Biologie / Ecologie / Agronomie Zootechnie / Physique / Chimie	6,75 h	6,75 h
	S2 – Territoires et Sociétés	Economie / ESC	2,5 h	/
	S3 – Technologie : Production	Agronomie / Zootechnie Agro-équipement	3 h	/
	S4 – Territoires et Technologie	Economie / Agronomie Zootechnie / Agro-équipement	/	4,5 h

## ACTIVITÉS FACULTATIVES

Un enseignement optionnel possible pendant les deux années de première et de terminale, au choix :

◆ **Option « Hippologie-Equitation »**

- 3 heures par semaine (équitation, pratique équestre, travail du cheval)
- Accessible aux jeunes qui possèdent au minimum un galop 3

◆ **Option activité sportive de loisirs « RAID multi-sports »**

- 2 heures d'entraînement par semaine
- 3 heures de pratique le mercredi après-midi

Notre engagement:

"cultiver, transmettre et réussir ensemble"

**LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole**

57 avenue Charles-de-Gaulle - BP 83 - 38261 La-Côte-Saint-André Cedex

Tél. : **04 74 20 40 77** - Email : [legta.cote-st-andre@educagri.fr](mailto:legta.cote-st-andre@educagri.fr) - [www.formagri38.fr](http://www.formagri38.fr)